

PRÉVENTION OU EXPLOITATION DE L'INSÉCURITÉ

Trente ans d'absence de volonté politique

*par Gilbert Bonnemaïson**

*L'insécurité, on la traite ou on en fait une exploitation
politicienne. On ne peut pas faire les deux choses à la fois...*

Alain Peyrefitte et les experts de diverses nationalités qui l'entouraient avaient parfaitement compris cette alternative, lorsque, en 1976, ils furent réunis et invités à réfléchir au climat d'insécurité qui commençait à se développer un peu partout en France, notamment dans les grands ensembles périphériques des grandes villes. Leurs propositions étaient faites d'actions préventives et d'autres nettement plus répressives. Ces dernières constituaient une nouveauté, car depuis la guerre de 1939-1945, la répression nazie avait laissé de forts mauvais souvenirs dans la conscience française. Cela frappa considérablement l'opinion publique et occulta sensiblement l'équilibre relatif de l'ensemble de leur rapport. La suite fut portée par une tendance à l'amplification démagogique qui, hélas, ne devait plus jamais se démentir.

Sous l'ombre de l'extrême-droite

Un certain Le Pen, dans les années 1970, avait vu sa carrière politique facilitée par sa récente fortune (1). Devenu président du Front National, il se spécialisera et fustigera l'immigration et la délinquance. Fustiger n'est pas traiter ; il se gardera bien de suggérer, et même de chercher quelques solutions concrètes et réalistes par rapport à la situation en France. Sa politique consistera uniquement à dénigrer tout ce qui se fait. Ce fonds de commerce s'établit pour trente ans, voire plus (2)... Les effets induits seront catastrophiques pour la société française, l'honneur de son personnel politique, le bon sens civique de ses citoyens et leur sécurité individuelle et collective.

M. Giscard d'Estaing et son nouveau Ministre de la Justice (qui n'est autre que M. Alain Peyrefitte !) prennent conscience de cette concurrence tonitruante qui est en train de naître sur leur droite et dans un domaine, celui de la sécurité des personnes et des biens, qu'ils considéraient comme leur chasse gardée. La panique s'empare d'eux. Adieu, désormais, les soucis très dignes d'équilibre et d'efficacité. Oubliant tout bon sens, surtout celui de l'intérêt public, c'est ensuite dans la surenchère répressive que l'on va s'installer : la Loi Sécurité et Libertés (2 février 1981) entendait instituer des peines « plancher » que le juge aurait dû automatiquement prononcer (3). C'est d'ailleurs ce que Sarkozy cherche à imposer aujourd'hui !

** Député-Maire
Honoraire
d'Épinay-sur-Seine,
Blog de Gilbert
Bonnemaïson :
[http://
bonnemaïson.blog.
lemonde.fr](http://bonnemaïson.blog.lemonde.fr)*

(1) Un magnat du ciment, Hervé Lambert, lui légua son capital.

(2) Il s'enrobe de patriotisme alors que son idéal est de réhabiliter le régime de Vichy, faute d'oser affirmer ouvertement son intérêt pour les régimes qui l'avaient mis en place.

(3) C'est ce que les États-Unis ont institué en 1975 : depuis, le nombre des détenus y est passé de 375 000 à plus de 2 millions. Et la criminalité qui était la plus forte et la plus cruelle du monde n'a cessé de croître et de battre ses records !

La semi-reconnaissance de la prévention

Heureusement, l'élection présidentielle de 1981 viendra mettre, provisoirement, un terme à cette escalade. Cette élection sera ressentie comme un vent de liberté dans la population française. Dans les grands ensembles immobiliers comme ailleurs... L'Est Lyonnais, les Quartiers Nord de Marseille, particulièrement, connaîtront des manifestations de joie qui seront d'autant plus ressenties comme des désordres importants que certains penseront qu'avec joie et liberté, tout ce qui est à toi est à moi... Ni les policiers, ni les citoyens, ni bien sûr les nouveaux pouvoirs publics ne pouvaient évidemment laisser confondre dignité humaine retrouvée, libertés nouvelles, avec désordres et anarchies éventuellement violentes. On retrouvera la sagesse de Victor Hugo : « Ah le peuple, onde sans cesse émue, où l'on ne jette rien, sans que tout ne remue... ».

Si le gouvernement de François Mitterrand prend vite conscience de la sagesse nécessaire, les tenants de la surenchère sécuritaire n'y viendront hélas jamais. C'est à cette époque que fut créée, par le Gouvernement de Pierre Mauroy, la Commission des Maires pour la Sécurité (4). Dans la foulée du rapport qui en résulte et de ses soixante-quatre propositions est créé le Conseil National de Prévention de la Délinquance, avec un bureau pluraliste, gauche et droite, comme cela avait été le cas à la commission des maires.

(4) Le maire de Grenoble, Hubert Dubedout, proposa à ses collègues maires de m'en confier la Présidence. Comme ils furent unanimes, je ne pouvais qu'accepter... Je ne posai qu'une condition : que les travaux ne s'éternisent pas. Je fixai un délai de six mois, il fut respecté jour pour jour.

Un problème de culture

« Dès la fondation du Conseil National de Prévention de la Délinquance, une première préoccupation s'imposait : quels seraient les moyens d'action du Conseil, sur le plan financier notamment ? Je décidai d'aller consulter notre Président... Une première surprise m'attendait : « Comment ? Tu as besoin d'argent pour faire de la prévention ? » Ce jour là, j'ai compris que ce n'était pas seulement un problème de société auquel nous serions confrontés, mais un problème de culture : la répression, c'est une affaire d'État, sérieuse, une affaire d'hommes et de moyens coercitifs ! Et la prévention, elle, c'est une affaire de bonnes oeuvres avec les institutions charitables !!! Les gouvernements passeront, le même type de réponse se succédera.

À force d'insister, lourdement, j'ai fini par obtenir 10 millions de francs. Pendant la dizaine d'années où j'ai joué un rôle, j'ai calculé que 4 millions de francs avaient été consacrés à la prévention et au moins 14 milliards de francs supplémentaires à la répression. Moyennant quoi, on a dit ensuite : la prévention a échoué ; il faut bien maintenant faire de la répression... Cette dernière n'avait bien évidemment connu que des succès qui n'ont jamais cessé de faire l'admiration des peuples ébaubis... Surtout quand ils venaient d'être cambriolés ou agressés physiquement. Je me suis souvent dit que j'aurais dû démissionner avec fracas, tellement ce qui se disait dans les milieux « autorisés » était aberrant et scandaleux. »

Gilbert Bonnemaïson

Dans sa dynamique, et avec des crédits minuscules, des résultats plus qu'intéressants étaient obtenus dans les quelques « villes



pilotes » où le CNPD pouvait mettre des programmes en place... Une action de communication avec les médias, et particulièrement la presse de province, avait éveillé des intérêts très divers. D'une façon générale, avec l'apport d'un franc pour une action locale, au minimum cinq francs étaient mis en oeuvre : la commune contribuait, le Conseil général, telle ou telle association, et parfois des donateurs privés, commerçants ou industriels...

Baisse de 10 % de la délinquance ici, de 15 % ailleurs, amélioration du climat social dans tel ou tel quartier, etc. Des résultats étaient atteints, à telle enseigne que le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, devait expliquer à la tribune de l'Assemblée nationale que, incrédule, il avait ordonné une enquête sur l'ensemble des sites et que force avait été de constater que les résultats annoncés correspondaient à la réalité. Ce constat ne fut pas suffisant pour que les pouvoirs publics successifs décident d'ouvrir une réflexion sur l'opportunité de réfléchir à une réorganisation même partielle des politiques de sécurité des personnes et des biens... Et qu'ils augmentent considérablement les moyens des politiques de prévention, pour des interventions dans un plus grand nombre de villes.

Au lieu de cela, le gouvernement suivant (5) obligea le CNPD, sans augmenter la dotation, à répartir entre une centaine de villes les crédits qui permettaient à quelques villes pilotes d'obtenir des résultats étonnants et prometteurs (1995). La raison donnée à ce saupoudrage était « que ce serait plus juste ». C'était surtout le moyen d'étouffer le bébé avant qu'il ne soit trop grand pour devenir incontournable... Quelques semaines plus tard était annoncée la construction de 15 000 places de prisons privées... Le montant du marché des travaux était sans commune mesure avec les poussières consenties à la prévention. Sans doute ne fallait-il pas que subsiste une concurrence susceptible de s'avérer porteuse de meilleurs résultats. La suite devait d'ailleurs le prouver amplement, puisque ces places de prison se traduisirent par une augmentation significative de la délinquance (6).

La gauche étant revenue au pouvoir avant la fin des travaux, il a été impossible d'obtenir qu'une partie de ceux-ci soit interrompus (7), au prétexte que les contrats avaient été signés et qu'il était impossible de les résilier sans versement d'indemnités considérables. L'intérêt du rééquilibrage était pourtant évident.

Des rencontres fortuites à Strasbourg, avec des Canadiens et des Espagnols suscitèrent leur intérêt et conduisirent à des rencontres, des coopérations qui se poursuivent encore aujourd'hui (8). C'est dire que l'intérêt ne s'est pas dissous et que ce que la France enseme ne se perd pas quand le sujet est digne d'intérêt.

Gilbert Bonnemaïson

(5) Après m'avoir remplacé par Marc Bécam, maire de Quimper, homme excellent s'il en fut.

(6) Pour les contribuables, le prix de revient d'une année d'emprisonnement est au minimum de 21900 euros ; soit pour 200 000 détenus (pour répondre au plus bas niveau des vœux de Nicolas Sarkozy), 4,38 milliards par an. Peut-être pourrait-on faire quelque chose de mieux avec cet argent-là ? D'autant que les prisons françaises sont devenues les meilleures écoles de la récidive, mais aussi la honte de l'Europe !

(7) Et leurs coûts ré-affectés au contrôle judiciaire et à la prévention.

(8) Les 3 et 4 novembre 2006 une réunion à Saragosse réunissait 800 personnes venues d'une trentaine de pays (G. Bonnemaïson a été le fondateur et premier président du Forum Européen de Sécurité Urbaine, puis du Centre International de Prévention de la Délinquante, dont le siège est à Montréal. Ndlr).